



Cher lecteur, Intéressé par un article en particulier ? Cliquez directement dans le sommaire sur l'article et vous serez envoyé automatiquement vers la page dédiée à cet article. Afin de revenir vers le sommaire cliquez sur « Retour au sommaire » mentionné à la fin de chaque article.

## SOMMAIRE

<b>GEOPOLITIQUES</b> .....	3
1- Sommet de Singapour : « Pour Trump, l'essentiel est déjà accompli » (La Croix, Marie-Cécile Naves, recueilli par Gilles Blassette) .....	3
2- Jeux d'équilibre du président Macron entre Donald Trump et Hassan Rohani : peut-on encore sauver l'accord sur le nucléaire iranien ? (Orient XXI , François Nicoullaud) .....	3
3- Trois océans pour une marine : le Canada (Brèves marine N° 213).....	5
4- Les îles militarisées en mer de Chine du Sud : la partie émergée de la puissance de frappe de Pékin The Conversation, Emmanuel Véron).....	6
 <b>DEFENSES</b> .....	 8
1- Florence Parly, ministre des Armées Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation annoncent la labellisation de trois nouveaux boosters dans le cadre du COSPACE (DICOD, Mifinan, Minensesup, communiqué de presse).....	8
2- Scorpion : une nouvelle méthode de conduite du programme pour plus de réactivité et d'innovations (DICOD, communiqué).....	9
3- Pétrolier ravitailleur : la France monte à bord du programme italien Vulcano (La Tribune, Michel Cabirol) .....	10
 <b>ECONOMIES</b> .....	 11
1- "L'Europe doit concrétiser des commandes pour Ariane 6" (Alain Charneau, PDG d'ArianeGroup) (La Tribune, Michel Cabirol).....	11

2- Salon Eurosatory de l'armement : ces cartes que sait très bien jouer la France pour vendre sa production (Atlantico, Jean-Sylvestre Mongrenier).....	12
3- Monde : Bruxelles détaille ses ambitions pour une Europe de la défense ( Les Echos, Gabriel Grésillon).....	13

# GEOPOLITIQUES

## **1 – Sommet de Singapour : « Pour Trump, l'essentiel est déjà accompli » (La Croix, Marie-Cécile Naves, recueilli par Gilles Blassette)**

On peut être raisonnablement optimiste au lendemain du sommet de Singapour. Cette rencontre marque en effet un changement d'ère, même si la déclaration finale ne comporte que des engagements de principe. Des concessions ont été faites, notamment de la part des États-Unis, qui insistaient jusque-là sur l'importance d'une « dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible », alors que le document final n'évoque qu'une « dénucléarisation complète ». Après cette réunion très théâtralisée, la suite est désormais entre les mains des diplomates américains et nord-coréens. Il s'agit avant tout d'une question de confiance – la déclaration ne comprend en effet ni date ni engagement concret. Donald Trump semble d'ailleurs faire plus confiance aux dictateurs qu'à ses alliés. Il serre la main de Kim Jong-un après avoir pris à partie Justin Trudeau, le premier ministre canadien. Il est donc bien trop tôt pour tirer quelque conclusion que ce soit du sommet de Singapour. Combien de temps prendra la mise en œuvre de ces engagements vagues ? À un journaliste qui lui posait la question, évoquant entre dix et quinze ans, le président américain a répondu que le règlement du dossier nord-coréen serait plus rapide. La réalité est que Donald Trump, personnellement, s'engage très peu. Ses échéances à lui sont bien plus proches : il s'agit des élections législatives de novembre, cruciales pour la fin de son mandat, et de la campagne pour sa réélection en 2020. D'ici là, le locataire de la Maison-Blanche veut envoyer un message d'homme fort à son électorat. Il ne faut pas oublier qu'il a fait campagne en accusant Barack Obama de faiblesse, de passer son temps à s'excuser. Lui, assure-t-il, est l'exact opposé : il est le président qui impose ses vues. Il s'agit d'une affirmation de puissance très rhétorique, mais qui peut fonctionner auprès de son électorat. Il veut montrer qu'il n'a pas peur de l'adversité, ni des dictateurs qui ont menacé de lui faire la guerre. Les Américains se soucient peu de la politique étrangère. Ils ignorent le fond du dossier et vont continuer à l'ignorer. Mais ils voient la posture de leur président et les images, en boucle, d'un homme qui lève le pouce, qui dit « j'ai gagné ». « Je mets fin à vingt-cinq ans d'inaction », dit-il, et le message passe.

*Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :*

<https://www.la-croix.com/Debats/Forum-et-debats/Marie-Cecile-Naves-Trump-lessentiel-deja-accompli-2018-06-12-1200946569>

[Retour au sommaire](#)

## **2 – Jeux d'équilibre du président Macron entre Donald Trump et Hassan Rohani : peut-on encore sauver l'accord sur le nucléaire iranien ? (Orient XXI , François Nicoullaud)**

Le président Emmanuel Macron a déployé, au cours des derniers mois, d'importants efforts pour essayer de sauver l'accord sur le nucléaire iranien. Le retrait des États-Unis va-t-il mettre fin à ces tentatives ? Peut-on encore éviter le pire ? Le président français doit-il se rendre à **Revue de presse d'Espritsurcouf n° 64**

Téhéran ? Rude école pour Emmanuel Macron que la gestion du dossier iranien. Il y découvre toutes les chausse-trappes de la diplomatie dans le paysage tourmenté du Proche-Orient. En septembre 2017, à l'Assemblée générale des Nations unies, il avait présenté, en un hymne au multilatéralisme, sa vision alternative à la ligne de Donald Trump qui, la veille, avait décrit à la même tribune l'accord nucléaire de Vienne comme « *l'un des pires et des plus biaisés* » jamais conclus par les États-Unis. Le président français propose alors au contraire de le protéger, tout en évoquant la nécessité de trouver des solutions à l'expiration dans le temps de ses principales dispositions, ainsi qu'aux menaces soulevées par l'activité balistique iranienne.

## SAUVER L'ACCORD DE VIENNE

Puis, à la mi-octobre, Donald Trump « décertifie » l'accord de Vienne, geste présenté comme un premier pas vers un retrait des États-Unis. Au cours d'une conversation avec le président iranien Hassan Rohani, Emmanuel Macron confirme à nouveau l'attachement de la France à l'accord. Il fait aussi état de la nécessité de « dialogue » et de « progrès » sur le programme balistique iranien et les questions de sécurité régionale. Il annonce la prochaine visite à Téhéran de son ministre des affaires étrangères pour évoquer ces sujets. Le service de presse de l'Élysée précise enfin qu'« *un déplacement en Iran du président français, à l'invitation du président Rohani, a été envisagé* »<sup>1</sup>. Cette information — ce serait la première visite d'un dirigeant occidental majeur sous la République islamique — soulève alors beaucoup d'attentes. En novembre 2017, le président français donne une conférence de presse à Dubaï avant de se rendre à Riyad pour y faire connaissance du prince héritier Mohamed Ben Salman et tenter de régler le cas Hariri. Il défend fermement la relation franco-iranienne, réaffirme son attachement à l'accord de Vienne, mais souligne la nécessité de le compléter « *avec deux piliers, une négociation sur l'activité balistique de l'Iran, avec des sanctions si besoin, et une discussion stratégique encadrant l'hégémonie iranienne dans toute la région* » (France Info, AFP, 10 novembre 2017). Le glissement sémantique perceptible dans l'usage des mots « négociation », « sanctions », « hégémonie » provoque un sursaut à Téhéran, où l'on considère ces sujets comme non négociables. Le ton tend à s'aggraver. Si les propos officiels restent mesurés, il n'en est pas de même dans les milieux d'opposition au président Rohani, d'autant que quelques jours plus tard, Emmanuel Macron invite publiquement l'Iran à adopter « *une position moins agressive au Proche-Orient* »<sup>2</sup>. Le dialogue se poursuit, mais les phrases à l'emporte-pièce commencent à voler. En décembre, Jean-Yves Le Drian, ministre des affaires étrangères, lance dans une émission télévisée de France 2, le 12 décembre : « *La présence iranienne et la volonté iranienne de faire un axe de la Méditerranée à Téhéran, non !* ». Quelques jours plus tard, Ali Akbar Velayati, conseiller diplomatique du Guide suprême, confie à une agence de presse : « *Si la France veut conserver sa crédibilité internationale, elle ne devrait pas suivre aveuglément les Américains... Le président français se comporte en ce moment comme le caniche de Donald Trump.* » (Reuters, 17 décembre).

## GLISSEMENT VERS LE BAS DE LA RELATION

Malgré ces échanges peu amènes, la visite de Jean-Yves Le Drian à Téhéran pour évaluer l'opportunité d'une visite du président est maintenue. Il s'y rend en mars, mais se heurte à un mur dès qu'il évoque la possibilité d'une négociation sur la balistique ou le rôle de l'Iran dans la région. Il est symptomatique qu'Ali Shamkani, secrétaire du Conseil suprême de sécurité nationale, le reçoive en grand uniforme d'amiral (un an avant, il était en civil pour recevoir son prédécesseur Jean-Marc Ayrault). Le ministre français conclut sobrement qu'il y a « *encore beaucoup de travail à faire* ». On ne parle plus d'une visite du président. À la mi-avril 2018, la relation se dégrade encore avec les frappes françaises en Syrie, aux côtés des Américains et des Britanniques, pour punir — plutôt symboliquement — Bachar Al-Assad de son dernier usage

de l'arme chimique. Le Guide suprême Ali Khamenei accuse les dirigeants des trois nations d'avoir commis un crime majeur (Twitter, @khamenei\_ir, 14 avril 2018). Même si les canaux de communication sont maintenus, la relation touche un point bas.

## **CONVAINCRE TRUMP DE RESTER DANS L'ACCORD**

*Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :*

<https://orientxxi.info/magazine/jeux-d-equilibre-du-president-macron-entre-donald-trump-et-hassan-rohani,2506>

[\*Retour au sommaire\*](#)

### **3 – Trois océans pour une marine : le Canada (Brèves marine N° 213)**

Le sous-marin NCSM1 Chicoutimi vient de rejoindre son port-base d'Esquimalt, en Colombie-Britannique, après un déploiement de plus de six mois dans le Pacifique-Ouest durant lequel il a relâché au Japon et à Guam. La marine royale canadienne, qui n'avait pas mené depuis 50 ans de telle mission, exceptionnelle par sa durée et ses enjeux diplomatiques, entend sans doute démontrer ainsi son retour sur la scène maritime internationale.

#### **Nouveau siècle, nouveaux enjeux ?**

« D'un océan à l'autre » : la devise du Canada résume parfaitement toute la géographie maritime du pays. Bordé par les océans Pacifique, Arctique et Atlantique, il s'étend sur le plus long littoral mondial – 243 000 km de côtes – et sur un espace océanique de près de 6 millions de km<sup>2</sup>. Garante de cette souveraineté, la marine royale du Canada (MRC), forte de 8 600 marins et d'une flotte de 78 000 tonnes composée de 28 bâtiments, serait aujourd'hui, selon le Sénat canadien, une force en déclin. L'amenuisement rapide de son format, dû au vieillissement de ses moyens et à leur non-renouvellement, ne lui permettrait plus d'assurer la protection des intérêts canadiens en haute mer. Pour assurer pleinement cette mission, le Sénat estime que le Canada doit disposer, pour le moins, d'une flotte de dix-huit navires de surface, quatre pétroliers et douze sous-marins anaérobies, également répartis entre les commandements maritimes de l'Atlantique, à Halifax, et d'Esquimalt, pour le Pacifique, et capables d'agir dans les trois océans. Il s'agit désormais d'un constat partagé : le besoin de modernisation de la flotte a été repris dans la Stratégie nationale de construction navale (SNCN), adoptée en 2011, et réaffirmé dans l'édition 2017 de la politique de défense du Canada intitulée Protection, Sécurité, Engagement. Celle-ci programme entre autres l'acquisition de quinze frégates – le futur navire de combat de surface canadien (NCSC) – et de deux navires de soutien logistique. La MRC a parallèlement édité un nouveau concept stratégique, « Point de mire 2050 ». Confrontée à un expansionnisme naval mondial source d'éventuels conflits, elle doit pouvoir disposer d'une flotte renouvelée, apte à déployer en permanence au moins deux « groupes opérationnels navals » (cinq bâtiments de combat et de soutien) sur ses « territoires maritimes nationaux », seule ou au sein d'une coalition internationale. Et l'une de ses premières tâches sera de se réapproprier le contrôle maritime de l'océan Arctique.

Le troisième océan, l'Arctique, un défi de l'extrême

La zone arctique constitue pour le Canada un condensé de défis anciens, comme la présence importante de sous-marins de toutes nationalités, et nouveaux, avec le recul de la banquise. Actuellement, la MRC n'a pas la capacité de détecter les incursions dans ses eaux territoriales

**Revue de presse d'Espritsurcouf n° 64**



des nouvelles flottes sous-marines russe et américaine. Même s'ils ont été modernisés, les sous-marins conventionnels de classe Victoria et les frégates de classe Halifax ne disposent pas de coque renforcée leur permettant de patrouiller dans l'extrême nord arctique. Pour le contrôler réellement, le Canada devra se doter de nouveaux moyens de surveillance, comme des drones sous-marins, et de présence dissuasive, avec une nouvelle série de sous-marins océaniques adaptés à l'environnement polaire de cette région. La perspective d'une ouverture plus large à la navigation des eaux du nord-ouest du pays (annoncée par certains entre 2020 et 2050) et la possible exploitation des matières premières offshore qu'elles recèlent (21 % des réserves mondiales d'hydrocarbures conventionnels non découvertes) obligent aussi le Canada à affirmer plus fortement, et plus visiblement, sa souveraineté, jusqu'au pôle Nord. D'autant que la région est de plus en plus le siège de prétentions d'autres États riverains, telle la Russie (avec sa demande d'extension du plateau continental), ou de puissances plus lointaines, comme la Chine.

Sans attendre ses moyens, le Canada doit faire accepter à la communauté internationale sa vision du statut juridique des eaux de son archipel arctique : selon les autorités canadiennes, ces espaces maritimes sont des eaux intérieures. En s'appuyant sur la convention de Montego Bay, elles ont développé une vision de continuité entre l'archipel arctique et le continent, et fixé par la loi du 10 septembre 1985 des lignes de base enveloppant toutes ses terres émergées. Dans cette hypothèse, le Canada dispose, dans les eaux rendues libres par le retrait de la banquise, du droit d'accorder ou de refuser le passage d'un océan à l'autre à tous les navires civils et militaires. La même convention est brandie par les partisans de la liberté de navigation (dont les États-Unis et l'Union européenne) qui considèrent ces zones, notamment le passage du Nord-Ouest, comme des détroits internationaux. Montego Bay affirme effectivement qu'est international un détroit qui « est utilisé pour la navigation internationale » et que par ailleurs, « toute route maritime reliant deux océans fait partie des eaux internationales ». Si cette argumentation était retenue, le Canada ne pourrait plus prétendre à un contrôle unilatéral et exclusif de la navigation et devrait faire face aux conséquences d'un droit de passage pour les bâtiments marchands ou de guerre. Anciennement obstacle pour passer de l'Atlantique au Pacifique, rempart des territoires du Nord, l'Arctique risque de devenir une facilité pour atteindre le continent. Affirmer sa souveraineté et assurer la défense de ses territoires contre toutes formes de menaces venant de la mer ou par la mer arctique sont donc devenu une priorité stratégique pour le Canada. Celle-ci exige de doter marine et garde-côtes de nouveaux bâtiments adaptés à la sûreté de cet espace maritime si particulier. Vont ainsi être admis au service, entre 2018 et 2023, de nouveaux patrouilleurs extra-côtières de l'Arctique, les Harry DeWolf, et le futur brise-glace lourd John G. Diefenbaker.

[Retour au sommaire](#)

#### **4 - Les îles militarisées en mer de Chine du Sud : la partie émergée de la puissance de frappe de Pékin The Conversation, Emmanuel Véron)**

Emmanuel Véron Enseignant-chercheur, responsable de la géographie et de la géopolitique à l'Inalco, Institut national des langues et civilisations orientales

En dépit d'un semblant de détente en Asie entre Donald Trump et Kim Jong-un, la « guerre d'influence en mer de Chine entre Pékin et Washington ne va pas cesser quels que soient les développements sur le dossier nord-coréen » notait le correspondant du journal *Le Monde* Gilles Paris, envoyé spécial à Singapour, lors d'un live avec les lecteurs du quotidien. Début juin, le sentiment était le même au sommet annuel du Shangri-La Dialogue à Singapour sur les enjeux de sécurité en Asie-Pacifique. La ministre française des Armées, Florence Parly avait particulièrement rappelé l'urgence au respect du droit international en mer

**Revue de presse d'Espritsurcouf n° 64**

de Chine du Sud et que la zone était marquée par la compétition entre pays plus que par la coopération régionale qu'il convenait, selon elle, de soutenir.

### **Une économie bleue pour la Chine**

La Chine – historiquement plutôt tournée vers sa profondeur continentale – a en effet profondément modifié son rapport à la mer et à son littoral, et ce depuis l'avènement de Deng Xiaoping, l'homme de l'ouverture économique et des réformes. Pékin a certes signé la convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM) en 1982 et a ratifié en 1996 (contrairement aux États-Unis), le texte autorisant l'exploitation de la zone économique exclusive. Mais ce faisant, son économie maritime n'a cessé alors de prendre de l'ampleur. Les années 1980 avaient vu le lancement d'une politique de la mer qui s'est intensifiée dans les années 1990, notamment avec l'urbanisation accrue et la conteneurisation des activités portuaires (8 des plus grands ports au monde sont en Chine). Dans la décennie suivante et particulièrement depuis 2012, Pékin a ensuite accentué ses investissements dans l'économie maritime et la Marine chinoise. Lors de son discours d'ouverture du 18<sup>e</sup> Congrès du Parti communiste chinois, le 8 novembre 2012, le président Hu Jintao avait ainsi déclaré : « nous veillerons, dans le domaine maritime, à élever notre capacité d'exploitation des ressources, à développer l'économie et à protéger l'environnement écologique tout en sauvegardant fermement les droits et intérêts de notre État, tout cela afin d'accroître la puissance nationale en la matière », et à « défendre résolument ses droits et ses intérêts maritimes ». Par la suite, en 2013, lors d'une réunion du bureau politique du PCC, Xi Jinping déclare : « faire de l'économie maritime l'un des piliers de l'économie nationale » puis en 2015 : « abandonner la mentalité terrienne pour devenir une puissance maritime [...] afin de protéger la souveraineté nationale ».

### **La mer de Chine méridionale au cœur des tensions**

La mer de Chine du Sud est l'objet de fortes tensions et d'enjeux sécuritaires opposant la Chine à ses voisins (en particulier vietnamien et philippin) et aux États-Unis. Sur cette mer bordée par 8 pays (les Philippines, la Chine, l'Indonésie, le Vietnam, Brunei, la Malaisie, Singapour et Taiwan), circule près d'un tiers du commerce maritime mondial. Dès les années 1970, l'armée chinoise occupe des îles et récifs des Paracels.

*Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :*

<https://theconversation.com/les-iles-militarisees-en-mer-de-chine-du-sud-la-partie-emergee-de-la-puissance-de-frappe-de-pekin-97946>

[\*Retour au sommaire\*](#)

## DEFENSES

### **1 – Florence Parly, ministre des Armées Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation annoncent la labellisation de trois nouveaux boosters dans le cadre du COSPACE (DICOD, Mifinan, Minensesup, communiqué de presse)**

Les données spatiales jouent désormais un rôle stratégique dans des domaines d'application très variés (urbanisme, agriculture, énergie, environnement, mer, risque, mobilité, transports, loisirs, etc.). La France, puissance spatiale de premier plan au niveau mondial, dispose des atouts pour faire émerger des services innovants à haute valeur ajoutée, valorisant ces données au bénéfice du plus grand nombre. Le COSPACE (comité de concertation entre l'Etat et l'industrie dans le domaine spatial) a lancé en janvier 2016 quatre premiers « boosters », dispositifs d'accélération de projets regroupant des acteurs du spatial, du numérique et des domaines applicatifs. Ces outils, portés par des pôles de compétitivité, ont pour mission de faire émerger des projets innovants valorisant les données spatiales, de créer un environnement favorable au rapprochement des acteurs de différents secteurs et d'accompagner les entreprises qui développent et commercialisent ces nouveaux services. Les quatre premiers boosters ont su développer un nouvel écosystème dans les territoires concernés (Occitanie, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Bretagne et Ile de France-Normandie<sup>1</sup>) et ont d'ores et déjà fait émerger plus de 35 projets de grande qualité, qui ont été sélectionnés par différents dispositifs d'aide à l'innovation. Face à ce succès, le COSPACE a décidé de renouveler la labellisation de ces quatre structures jusqu'en octobre 2020. La dynamique ainsi créée a suscité de nouvelles candidatures qui ont été examinées en mai 2018. Sur proposition du comité de pilotage du COSPACE, Florence Parly, ministre des Armées, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances et Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, ont décidé de labelliser trois nouveaux boosters :

- Le booster CENTAuRA, localisé en région Auvergne Rhône Alpes et porté par le pôle de compétitivité Imaginove, s'appuie sur les filières spatiale et numérique solidement implantées dans ces territoires tout en recherchant des domaines d'application en cohérence avec les domaines d'excellence de la région (risques naturels en montagne, agriculture de précision, tourisme, industrie du futur, développement de contenus ludiques et culturels, etc.) ;
- Le booster Morpho, porté par Guyane Développement Innovation, vise à accélérer l'émergence de startups sur deux thématiques d'importance majeure pour la Guyane que sont les ressources naturelles (Energies renouvelables, lutte contre la déforestation, etc.) et les télé-applications dans des domaines comme l'agriculture et la santé ;
- Le booster Rhinespace, centré sur le Pôle métropolitain Strasbourg-Mulhouse-Colmar et porté par le pôle de compétitivité Véhicule du Futur, s'inscrit dans une volonté de contribuer aux usages durables et intelligents sur des territoires denses, en s'appuyant



sur des filières régionales (mobilités innovantes, eau, énergie, urbanisme et infrastructures), dont les activités peuvent bénéficier très largement des données spatiales.

Les ministres se félicitent du lancement d'une nouvelle vague de boosters, élargissant encore les domaines d'usage des données spatiales et ouvrant de nouvelles opportunités de développement et d'innovation dans les territoires.

[Retour au sommaire](#)

## **2 - Scorpion : une nouvelle méthode de conduite du programme pour plus de réactivité et d'innovations (DICOD, communiqué)**

La feuille de route validée par Florence Parly, ministre des Armées, fixant les prochaines capacités à intégrer au programme SCORPION\* et l'agenda de ces réalisations est le résultat d'une étroite collaboration entre la Direction générale de l'armement (DGA) et l'armée de Terre. Cette méthode de travail a permis d'accélérer l'introduction de nouveaux véhicules en complément de ceux déjà commandés et de mettre en service plus rapidement les innovations technologiques actuellement en préparation. Mi-2019 la DGA devrait lancer l'acquisition d'un premier standard de mini robotique de reconnaissance pour le génie et l'infanterie et le développement d'un véhicule blindé Griffon porteur d'un mortier (MEPAC – mortier embarqué pour l'appui au contact). En 2019 également seront initiés des partenariats d'innovation\*\* pour la préparation d'un véhicule du génie destiné à l'aménagement des positions de combat et des axes de mobilité (MAC - moyen du génie d'appui au contact), et celle d'un véhicule blindé léger de reconnaissance (VBAE – véhicule blindé d'aide à l'engagement). A l'échéance de 2022, de nouvelles innovations technologiques devraient être introduites sur les systèmes SCORPION, telles que la protection active des véhicules contre les missiles ou le renforcement de leur protection cyber. Ce sera aussi l'horizon de l'arrivée de robots terrestres et de mini-drones aériens intégrés au combat collaboratif, ainsi que de nouveaux capteurs qui feront pleinement entrer le programme SCORPION dans l'ère des grandes données et de l'intelligence artificielle. La nouvelle démarche, dite « incrémentale », appliquée à SCORPION préfigure une approche plus souple et plus réactive dans la conduite des programmes d'armement du ministère, tout en continuant de garantir l'adéquation aux besoins en termes de qualité, performances, coûts et délais. Cette démarche est fondée sur une concertation renforcée entre la DGA, les états-majors et l'industrie. Les bénéfices attendus sont une meilleure adaptation face à l'émergence de nouvelles menaces et une accélération de la mise en service des innovations, sitôt qu'elles atteignent une maturité suffisante.

\* Le programme SCORPION vise à renouveler les capacités de combat de contact aéroterrestre en renforçant leur interopérabilité tactique et leur aptitude opérationnelle. Il comprend pour le moment six opérations : trois nouveaux véhicules blindés Griffon, Jaguar et Serval (véhicule blindé multi-rôle léger – VBMR-L), la rénovation du char Leclerc, le système d'information SICS et le système de préparation opérationnelle. La Loi de programmation militaire en cours d'examen par le Parlement prévoit l'accélération du programme SCORPION : 50% des nouveaux blindés médians (Griffon, Jaguar et Serval) seront livrés d'ici 2025.

\*\* Le partenariat d'innovation est un processus d'acquisition utilisé lorsqu'il n'existe pas de solution sur le marché, qui englobe la R&D et l'acquisition du système associé, en sélectionnant au fur et à mesure des phases du projet les différents industriels initialement retenus.

### **3 - Pétrolier ravitailleur : la France monte à bord du programme italien Vulcano (La Tribune, Michel Cabirol)**

Les trois premiers pétroliers ravitailleurs seront livrés en 2022, en 2025, puis en 2027. Le quatrième le sera en 2029

La France a lancé le programme FLOTLOG (pétrolier ravitailleur) en coopération avec l'Italie. Naval Group a déjà déposé fin avril une proposition à l'OCCAR. Si le rapprochement entre le chantier italien Fincantieri et Naval Group n'est pas encore scellé (fin juin?), le programme en coopération avec l'Italie portant sur la construction de quatre pétroliers ravitailleurs (FLOTLOG) destinés à la Marine nationale est lui bel et bien lancé. Pourtant, le projet de loi de programmation militaire 2019-2025 évoquait en février dernier seulement *"des pistes de coopération en cours d'exploration pour le programme de pétrolier ravitailleur FLOTLOG avec l'Italie"*. L'exploration a laissé la place à l'action. Ainsi, selon nos informations, Naval Group et STX ont fait une offre fin avril à l'OCCAR, l'Organisation conjointe de coopération en matière d'armement qui gère de nombreux programmes en coopération à l'image de l'A400M. Sans surprise, le navire proposé par la France est une version dérivée du programme italien Vulcano, qui correspond aux besoins spécifiques de la Marine française. Les Italiens ont eux aussi de leur côté confié à l'OCCAR le premier pétrolier ravitailleur (Logistic Support Ship) d'une série de trois navires après l'avoir notifié en 2015 en national. Ce bâtiment doit être livré en 2019.

#### **Naval Group maître d'œuvre**

La Marine nationale va se doter de pétroliers modernes, conformes aux derniers standards de la réglementation internationale (double coque) et garantissant une autonomie d'emploi et de déploiement. Ces bâtiments seront en soutien des groupes d'action navale (porte-avions, bâtiments de projection et de commandement et frégates engagées en appui de la composante océanique de la dissuasion). Les trois premiers exemplaires devraient être livrés en 2022, en 2025, puis en 2027. Enfin, le quatrième, qui a été rajouté dans la future loi de programmation militaire (2019-2025), pourrait être remis aux marins français en 2029. Le programme français, dont le système de missions et de combat, sera sous la maîtrise d'oeuvre de Naval Group tandis que STX sera chargé de la construction de la plateforme et du système de propulsion. Enfin, Fincantieri se verra confier de la charge de travail. On évoque la réalisation de trois sections du navire par les sites italiens. Le rapprochement entre les deux chantiers navals est en marche...

[Retour au sommaire](#)

## ECONOMIES

### **1 – "L'Europe doit concrétiser des commandes pour Ariane 6" (Alain Charmeau, PDG d'ArianeGroup) (La Tribune, Michel Cabiro)**

"Avec sept lancements institutionnels à réaliser en 2021 et 2022, nous aurions des certitudes pour le démarrage de la production d'Ariane 6" (Alain Charmeau, PDG d'ArianeGroup). L'Agence spatiale européenne a donné son feu vert pour la poursuite du programme Ariane 6. S'il se félicite de cette décision, le Pdg d'ArianeGroup Alain Charmeau, qui sera présent le 21 juin au Paris Air Forum, demande à l'Europe (ESA et Union européenne, notamment) de concrétiser le plus rapidement des commandes institutionnelles pour Ariane 6 en 2021 et 2022. Il ne reste que deux ans et demi... Soit le délai pour fabriquer un lanceur.

#### **LA TRIBUNE - Vous avez obtenu le feu vert de l'Agence spatiale européenne pour lancer la production d'Ariane 6. Le futur lanceur est-il prêt à décoller maintenant ?**

**ALAIN CHARMEAU** - L'ESA a effectivement décidé la poursuite du développement d'Ariane 6 et le démarrage de la phase de transition entre Ariane 5 et Ariane 6, qui va couvrir 2021 et 2022. Une période pendant laquelle nous produirons et commercialiserons Ariane 6 et Ariane 5. Je remercie l'agence et les États pour cette décision structurante. Il était également nécessaire que cette décision s'accompagne de commandes institutionnelles couvrant cette période. Nous sommes prêts : la fabrication d'un lanceur dure un peu moins de trois ans. Nous espérons maintenant ces commandes en juillet ou en septembre pour lancer la production d'un batch d'Ariane 6 à livrer et tirer en 2021 et 2022. Plus vite nous obtenons ces commandes institutionnelles, plus nous aurons des certitudes sur la production d'Ariane 6. Enfin, nous prévoyons toujours le premier tir d'Ariane 6 en 2020.

#### **Sur quelles commandes pouvez-vous vous appuyer aujourd'hui ?**

Arianespace a déjà engrangé une commande de deux lanceurs Ariane 62 pour le compte de la Commission européenne (Galileo). Il existe des discussions très poussées pour d'autres commandes de la Commission, de l'ESA et d'agences nationales. Ces commandes sont un enjeu prioritaire pour ArianeGroup. Avec sept lancements institutionnels à réaliser en 2021 et 2022, nous aurions des certitudes pour le démarrage de la production d'Ariane 6. En parallèle, Arianespace fait le job pour capter des commandes commerciales.

#### **L'ESA avait comptabilisé 25 lancements institutionnels sur la période 2020-2023...**

Oui, les missions sont là, les programmes sont lancés et les budgets décidés. Il y a également des lancements pour Vega C et des programmes qui peuvent glisser un petit peu sur le calendrier. En outre, il y a encore certaines missions sur Soyuz, qui sont prévues sur la même période. Enfin, Arianespace a signé un contrat cadre avec l'ESA sur la façon dont les commandes de lancements de l'ESA seront notifiées pour Ariane 6 et pour Vega C.

#### **Il existe une grande probabilité que vous ayez ces commandes, non ?**

Peut-être, mais il faut concrétiser. ArianeGroup, en tant que maître d'œuvre d'Ariane 6, fait travailler la filière industrielle spatiale, il nous faut évidemment financer nos partenaires européens. C'est du concret. J'aimerais qu'on passe enfin cette étape-là pour pouvoir préparer d'ores et déjà très sérieusement 2019 où il y aura à la fois des décisions de la Commission européenne sur le nouveau cycle budgétaire et la conférence ministérielle de l'ESA en fin d'année. Il faut que les pays européens arrivent à se mettre d'accord sur la feuille de route portant sur les évolutions futures d'Ariane 6 et de Vega C aussi bien en termes techniques que de gouvernance dans le sens général (organisation industrielle, organisation étatique). "Il est inexact de dire qu'Ariane 6 assèche les crédits en France"

### **Les constructeurs de satellites estiment que la filière lanceur cannibalise les budgets de la branche spatiale en France. Ce débat est-il légitime ?**

Le coût de développement du lanceur Ariane 6, propulseur P120 compris, s'élève pour la France à un petit peu plus que 1,5 milliard sur sept ans (2015-2021), y compris la mise en place des moyens industriels d'ici à 2021. Soit environ 200 millions par an. Le budget annuel du CNES est d'environ 2 milliards d'euros par an. Le CNES finance aussi la base du CSG, qui sert également aux satellites, ainsi que le maintien du pas de tir d'Ariane 5. Il est donc inexact de dire qu'Ariane 6 assèche les crédits en France et je suis le premier à dire qu'il faut effectivement les deux. Des satellites européens sans lanceur européen, cela ne peut pas durer très longtemps. De la même façon, je suis ravi de lancer des satellites français, allemands, italiens, etc.

***Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :***

<https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/il-faut-concretiser-les-commandes-pour-ariane-6-alain-charmeau-pdg-d-arianegroup-781857.html>

[\*Retour au sommaire\*](#)

## **2 – Salon Eurosatory de l'armement : ces cartes que sait très bien jouer la France pour vendre sa production (Atlantico, Jean-Sylvestre Mongrenier)**

Depuis 2017, la France est le 3<sup>e</sup> vendeur d'armes mondial derrière les Etats-Unis et la Russie. Une progression qu'on peut notamment mettre à l'actif du quinquennat de François Hollande. Atlantico : La France a fait son entrée sur le podium mondial des ventes d'armes en 2017. Avec 5,2 milliards de dollars de livraisons, la France se situe à la troisième place mondiale, derrière les Etats-Unis (26,9 milliards de dollars), et la Russie (7,2 milliards). Quels sont les facteurs qui expliquent cette progression ?

Jean-Sylvestre Mongrenier : De longue date, la France est un grand vendeur d'armes, mais il est vrai que la progression des dernières années est forte et significative. Si l'on compare la période 2013-2017 à celle de 2008-2012, la part de la France dans le marché mondial est passée de 5,8% à 6,7% (source : SIPRI/Stockholm). Aussi est-elle désormais devant la Chine et l'Allemagne, cette dernière connaissant un assez net recul de ses ventes (les « pudeurs » du Bundestag sur la scène internationale n'aident pas les industriels allemands). Bien entendu, les Etats-Unis sont très loin devant, en valeur absolue comme en valeur relative (34% du marché mondial). La part de marché de la Russie est conséquente (21%) mais, en dépit du tapage autour des ventes de S-400, ses ventes d'armes ont reculé entre 2013 et 2017. Il est vrai que l'augmentation des dépenses militaires russes ont accru les ventes d'armes sur le marché domestique. Par ailleurs, la publicité faite autour de l'intervention militaire en Syrie, à défaut

**Revue de presse d'Espritsurcouf n° 64**

de produire tous les effets politico-diplomatiques escomptés, aura ses prolongements sur le plan des ventes d'armes. Outre la Turquie, le Qatar et l'Arabie Saoudite pourraient acheter des S-400. Cela dit, Riyad a menacé d'intervenir militairement contre le Qatar si ce dernier procédait à une telle acquisition. L'affaire est compliquée. En net contraste avec l'absence de résultats de la présidence Sarkozy (2007-2012) sur ce plan, la progression des ventes d'armes françaises est à mettre à l'actif de François Hollande (2012-2017). En la matière, il y aura bien eu une « inversion de la courbe ». De prime abord, il importe de prendre en compte la toile de fond : une progression très forte des ventes d'armes dans le monde, sans équivalent depuis la fin de la Guerre Froide. Plutôt que de privilégier le coup d'éclat, François Hollande a confié le soin à son ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, de bien étudier les besoins des acheteurs potentiels et de privilégier des partenariats de long terme, en cohérence avec la politique étrangère de la France. La fermeté de Paris dans la question syrienne, manifeste au moment où Barack Obama renonçait à faire respecter « sa » ligne rouge sur les armes chimiques, ou encore dans la crise nucléaire iranienne, auront porté leurs fruits dans le domaine des ventes d'armes aux pays de la région (Egypte, Qatar, Etats du Golfe Arabo-Persique en général). La France, comme ses alliés occidentaux (ses concurrents en matière de ventes d'armes), est très engagée au Moyen-Orient. La Russie est plus présente en Asie (Inde, Chine, Vietnam), mais cherche à percer au Moyen-Orient.

Bien que la France constitue un allié majeur face aux tensions géopolitiques, doit-elle craindre la progression des Chinois en la matière ainsi que des Russes ?

Le cas de la Russie et ses perspectives militaro-industrielles ont été évoqués plus haut. Il faudra donc que la France soit attentive au Moyen-Orient et que sa politique étrangère conserve une certaine cohérence. Comment entretenir de solides partenariats de défense et maintenir ses parts de marché au Moyen-Orient sans prendre en compte les intérêts de sécurité de ses alliés régionaux ? On songe ici à la question du nucléaire iranien et à la menace de l'expansionnisme irano-chiite dans toute cette région, entre golfe Arabo-Persique et Méditerranée. Si la France négligeait l'alignement géopolitique d'Israël et des régimes arabes sunnites, sa diplomatie régionale pourrait s'affaïsser, avec des conséquences en matière de ventes d'armes.

*Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :*

<http://www.atlantico.fr/decryptage/salon-eurosatory-armement-ces-cartes-que-sait-tres-bien-jouer-france-pour-vendre-production-3422034.html/page/0/1>

[Retour au sommaire](#)

### **3 – Monde : Bruxelles détaille ses ambitions pour une Europe de la défense ( Les Echos, Gabriel Grésillon)**

UNION EUROPÉENNE La Commission a présenté, mercredi, ses propositions budgétaires dans ce domaine.

Le futur budget pluriannuel européen ne fera pas que des malheureux. Après avoir détaillé, au cours des dernières semaines, les mécanismes qu'elle proposait de mettre en œuvre pour diminuer la facture des grands programmes européens traditionnels, la Commission européenne expose, désormais, ses ambitions dans les quelques domaines où elle entend, au contraire, renforcer l'action de l'Union au cours des années 2021-2027. Après la recherche et la protection des frontières, ce sont les projets de Bruxelles pour la défense qui ont été détaillés, mercredi. Impensable il y a encore quelques années, le virage de l'Union dans le domaine de la défense se confirme avec ces propositions. Il s'agirait de consacrer, si les Etats-membres suivent la

**Revue de presse d'Espritsurcouf n° 64**

Commission dans cette voie, une vingtaine de milliards d'euros, entre 2021 et 2027, à ce sujet. Un peu plus de 6 milliards seraient dévolus à l'amélioration de l'infrastructure routière, afin de rendre possibles des déplacements rapid

### **Des critères flous**

Mais Bruxelles propose surtout de consacrer 13 milliards d'euros à un Fonds européen de défense qui aurait pour vocation de cofinancer des projets transnationaux dans l'industrie de la défense. « Il ne s'agit pas de dépenser plus pour la défense, mais d'inciter à la coopération et donc aux économies d'échelle », plaide Federica Mogherini, la haute représentante de l'Union pour les Affaires étrangères et la Sécurité. Mercredi, Bruxelles a détaillé les garde-fous visant à éviter que des technologies militaires européennes ne tombent dans de mauvaises mains. La Commission propose que ne puissent participer à de tels projets que des sociétés en mesure de garantir la sécurité des approvisionnements, de protéger les informations sensibles et la propriété intellectuelle. Des critères flous en apparence, mais que Bruxelles juge suffisants compte tenu du mode opératoire. « Il y aurait un système de filtrage par étapes », décrypte un spécialiste : les industriels, puis les Etats doivent se mettre d'accord, avant que la Commission, elle-même, valide un projet, et que les Etats ne l'approuvent une dernière fois. Bien décidée à profiter de cette nouvelle dynamique européenne, Federica Mogherini a également proposé, mercredi, une autre innovation importante : la création d'un fonds de 10,5 milliards d'euros – hors budget européen – qui servirait à soutenir les actions de l'Union dans le maintien de la paix. Cette « Facilité européenne pour la paix », financée par les Etats au prorata de leur revenu national brut, apporterait des cofinancements européens plus importants qu'actuellement aux missions qu'elle soutiendrait, et ouvrirait la porte à des actions plus ambitieuses, quitte, par exemple, à fournir à des armées soutenues des matériels plus diversifiés – voire des armes si les Etats

[Retour au sommaire](#)